

no2
SEPTEMBRE
2010

ÉDITO



Le projet de Rénovation Urbaine du quartier Perrier-Livron est en marche. Nous vous l'avions annoncé dans le numéro précédent, vous pouvez le constater sur le terrain (réalisation du Parc du Pralère, de la Résidence Lucie Aubrac, du Jardin des Vergys...) et à travers les articles traitant de l'avancement des différents chantiers.

Mais plus que des travaux, c'est un projet de quartier qui se profile et je souhaite redire ici l'importance donnée par la ville à la participation des habitants à la transformation de leur quartier. Vous êtes depuis les premières études au cœur du projet. En témoigne, par exemple, le travail effectué entre les bailleurs et les habitants concernant le choix du nom des immeubles et les intérieurs personnalisés. Tout aussi important est le travail de mémoire effectué par Nabil LOUAAR avec les lycéens et les photographes, qui débouchera sur la publication d'un livre et sur la mise en place d'une expo photo; ou encore les emplois d'insertion qui seront créés pour réaliser les travaux.

Je vous donne rendez-vous avec l'équipe d'élus et de techniciens très prochainement pour les premières concertations relatives au projet du cœur de quartier, la Place du Jumelage.

Bonne rentrée à tous

Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse

LE PROJET de Rénovation Urbaine du Perrier (PRU)...



Avancement des constructions...

La construction de 148 logements aidés est la priorité du projet urbain pour pouvoir reloger les habitants avant de démolir les bâtiments.

Le Pralère (Haute-Savoie HABITAT)

Cet ensemble immobilier de trois bâtiments représente 35 logements locatifs sociaux. Le choix de construire trois petits bâtiments représente une véritable évolution par rapport aux unités urbaines du quartier et plus particulièrement à la barre JB Charcot. La livraison des logements est prévue pour cette fin d'année 2010. Un parc urbain public viendra compléter ces constructions.



Le Jardin des Vergys (Société HALPADES)

Ce programme de 46 logements dans 4 bâtiments est situé le long des jardins familiaux, dans le quartier de Romagny. Parmi les 50 ménages de l'immeuble de Château Rouge qui sera démolit, 25 ont souhaité être relogés dans ce programme. Les travaux sont en cours depuis mars 2010 et la livraison est prévue pour novembre 2011. Le maire et les habitants ont célébré ensemble la pose de la première pierre de ces immeubles, le 28 mai dernier, en scellant un parchemin mémoire dans le premier parpaing.



Résidence Lucie Aubrac (Haute-Savoie HABITAT)

Les travaux démarreront en septembre 2010 pour ce programme de trois bâtiments comprenant 32 logements locatifs

sociaux destinés aux habitants de la barre JB Charcot et huit logements en accession sociale à la propriété. Deux familles de cette barre qui va être démolie ont pu accéder à la propriété dans ce programme, poursuivant ainsi leur parcours résidentiel. Un important travail d'aménagement paysager sera réalisé autour des bâtiments, et en rez-de-jardin.

Programme "Pré des moutons" (Société HALPADES et Haute-Savoie HABITAT)

Ce programme de cinq bâtiments démarrera début 2011. Il comporte 51 logements locatifs sociaux dont 31 pour Haute Savoie HABITAT et 20 pour Halpades, pour reloger les derniers habitants des deux immeubles qui seront démolis.

À noter la grande qualité environnementale de toutes ces constructions qui sont toutes labellisées BBC (Bâtiment Basse consommation), participant ainsi à la valorisation du logement locatif social.



PORTRAITS

La charte d'insertion

La charte d'insertion réunit l'ensemble des partenaires du projet de Renouveau Urbain. Elle concrétise l'engagement de chacun (État, collectivités locales et territoriales, bailleurs sociaux, acteurs de l'emploi et de l'insertion, fédérations des entreprises du bâtiment et des travaux publics) pour la mise en œuvre et la réussite du dispositif d'insertion.

Ce dispositif vise à favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté du quartier. Il leur donne la possibilité de travailler à la reconstruction de leur quartier et accompagne les bénéficiaires dans leur projet professionnel, avec pour finalité l'obtention d'un emploi stable.

Pierre et José ont tous les deux été embauchés dans le cadre du dispositif d'insertion. Ils travaillent sur l'opération de construction "Le jardin des Vergys" à Romagny. Ces logements permettront, entre autres, de reloger les habitants de l'immeuble "Les Gémeaux" du secteur de Château Rouge qui va être démolé.

Pierre

Pierre, 40 ans, habite au Perrier depuis plus de 25 ans. Aujourd'hui, il voit petit à petit les projets de renouvellement urbain prendre forme, et il participe à la construction de sa ville.

Pierre travaille sur les chantiers depuis l'âge de 16 ans : bâtiment, voirie, second œuvre, il a touché à tout, mais n'a jamais pu suivre de formation. Il apprend au fur et à mesure, par expérience. Avec l'entreprise Charvin, Pierre découvre les techniques du gros œuvre : il s'occupe aujourd'hui du ferrailage du béton.

Pierre était au chômage depuis 2 ans lorsqu'il a pu signer son contrat avec l'entreprise Charvin : un CDD de 6 mois qu'il a commencé fin avril. Il est entré en contact avec l'entreprise Charvin grâce à L'ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) «EPI» qu'il a rencontré à l'occasion du tremplin pour l'Emploi.

Le parcours a donc bien fonctionné pour lui : tremplin de l'emploi, EPI, Charvin. Ce poste dans le gros œuvre complète ainsi son expérience des différentes étapes de la construction. Son objectif aujourd'hui est de suivre une formation de paysagiste, il est particulièrement intéressé par les jardins écologiques. A la suite de son CDD, il pourra alors chercher une formation avec l'aide d'EPI.

José

José, 49 ans, a lui aussi signé un CDD de 6 mois, de mars à octobre 2010 dans le cadre de l'entretien du chantier et du matériel.

Arrivé en France il y a deux ans, José recherchait un emploi depuis février 2009. Il a rencontré EPI et ensemble, ils ont trouvé ce poste : José intervient dans le cadre des heures mutualisées, pour l'entretien et le nettoyage du matériel de chantier.

Il intervient par exemple sur la centrale béton (photo) qu'il faut nettoyer après chaque utilisation afin d'éviter que le béton ne sèche dedans.

En Guyane, José avait déjà travaillé sur les chantiers, mais uniquement dans du second œuvre. Il a obtenu, là-bas, tous les permis des différents engins de chantier, mais ceux-ci ne sont pas valables en France Métropolitaine.

Son objectif aujourd'hui est donc de passer la FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire). C'est, en France, une attestation pour les personnes débutant dans le transport de marchandises ou de voyageurs avec des véhicules des permis de conduire du groupe lourd. Elle est obligatoire dans tous les pays de l'Union européenne. Cette perspective et ce retour à l'emploi ont remotivé José qui distribue déjà ses CV pour pouvoir trouver une entreprise à la suite de son CDD...

Pierre et José sont accompagnés dans leur emploi par «EPI» qui passe toutes les semaines sur le chantier pour s'assurer du bon déroulement de leur travail au quotidien et régler les détails pratiques et administratifs.

François Xavier, chef de chantier pour l'entreprise Charvin trouve que les clauses d'insertion sont une très bonne chose et devraient être généralisées. En effet, l'entreprise Charvin vient d'Annecy et cela permet de réduire les déplacements puisque les personnes embauchées dans le cadre de la charte d'insertion habitent "sur place". De plus, huit candidats ont été auditionnés pour ces postes, l'entreprise a donc pu choisir Pierre et José pour leur motivation et leur aptitudes parmi les candidats, comme lors d'un recrutement classique.



José

Pierre



FOCUS

La Rénovation Urbaine, une multitude de projets pour le Perrier



L'école «La Fontaine»

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du groupe scolaire ont démarré en février 2010 et se poursuivront durant trois années.



La place du Jumelage

La ville d'Annemasse a lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place du Jumelage et la restructuration du cœur de quartier. Le marché hebdomadaire sera conservé sur la place du Jumelage/ Place Jean Jaurès qui accueillera également le Bus à haut niveau de service, renforçant le rôle central et fédérateur de la place.

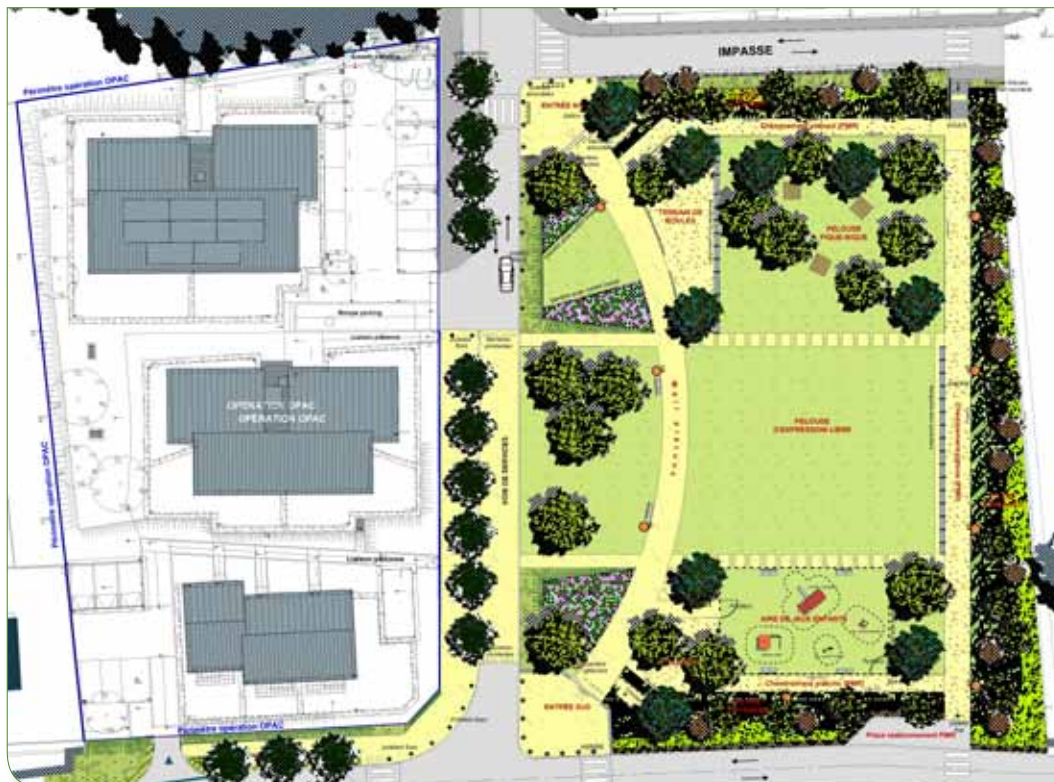
La concertation va bientôt commencer : en effet, le projet proposé par le candidat retenu sera présenté aux habitants, usagers et utilisateurs de la place et certains choix d'aménagement seront discutés avec la population et retravaillés : en réelle "co-production" entre le maître

d'œuvre et les habitants. Le lancement de la concertation sera marqué par un événement festif qui investira la place.

L'îlot Pralère

L'aménagement reprend la rue du Pralère existante, réorganisant les circulations douces et le stationnement. La rue est ensuite prolongée pour permettre l'accès aux nouvelles constructions de Haute Savoie HABITAT. **Enfin, un parc urbain dédié aux jeux et à la détente est créé.** La rue de la Côte sera reprise dans les prochaines années.

Ce projet d'aménagement a fait l'objet de nombreux allers-retours entre le maître d'œuvre et la population, et **les travaux vont débiter cet automne.**



Parc Urbain du Pralère



INITIATIVES

Les bailleurs impliquent les habitants

Un nom d'artiste

Les locataires de l'immeuble "Les Gémeaux" à Château Rouge ont choisi les noms de leur future résidence. Ce sont donc deux nouveaux artistes qui rejoindront la ville puisque les immeubles d'Halpades, situés sur le programme Pré des moutons se nommeront : Résidence Auguste Rodin et Résidence Van Gogh !



Intérieurs personnalisés

Le gros œuvre est terminé sur les logements du site de Pralère, et les futurs habitants (majoritairement des locataires de la barre JB Charcot à Livron) pourront dès septembre visiter leur appartement. En attendant les dernières finitions, Haute Savoie HABITAT leur propose d'ores et déjà de choisir les papiers peints et les sols qui



seront posés dans leur nouveau logement.

Accompagner mais aussi transmettre

Un livre à la mémoire du quartier

Ce livre retracera les différentes étapes de la construction et de la rénovation du Perrier pour apprendre et comprendre l'histoire du quartier de manière ludique : *mon quartier, d'hier à aujourd'hui et demain*.

Surtout, ce livre rend hommage aux habitants du Perrier et les accompagne dans les transformations

du quartier et les bouleversements de leur vie quotidienne : travaux, démolitions, relogements...

L'approche créative choisie associe les habitants par des photos, des témoignages, des portraits. La rédaction des textes a permis de véritables échanges entre les lycéens qui ont recueilli les témoignages et les habitants ou anciens habitants qui ont raconté leurs souvenirs. Ces jeunes ont été accompagnés par un auteur professionnel, Nabil Louar, qui a travaillé toute l'année avec les élèves à travers des ateliers d'écritures.

Les textes seront illustrés par les clichés de Virginie Bajulaz et Danielle René, photographes bénévoles de la MJC Sud, qui vont à la rencontre des habitants du quartier, montrer la diversité culturelle et la beauté des visages anonymes.

En attendant, rendez-vous en décembre pour découvrir ensemble ce livre à la mémoire du Perrier.



Le Livron autrefois...



ANNEMASSE, à vivre ensemble

L'ANRU EN DATES...

Dates importantes à venir :

Le 30 septembre

Visite de la Direction Générale de la Ville de Genève

Le 22 octobre

Signature de l'avenant transports à la convention, signature de la charte d'insertion et pose de la première pierre de la Résidence Lucie Aubrac en présence de Monsieur Aubrac

Novembre-Décembre

Concertation autour du projet de réaménagement de la place du Jumelage



Comité rédactionnel :

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Christian DUPESSEY
RÉDACTION : politique de la ville
politique.ville@mairie-annemasse.fr
TÉL : 04 50 95 57 75
CONCEPTION : Paprika
IMPRESSION : Kalistène
PHOTOS : services municipaux
(sauf mentions indiquées)
DÉPÔT LÉGAL : septembre 2010
TIRAGE : 4000 exemplaires